Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Divorce assignation

Par Imen

Bjr,

Je suis séparée et nous avions une audience pour les mesures provisoires le 30 septembre, lors de cette audience la juge nous a dit que la requête est caduque car l'avocate de Mr n'a pas déposée la requête dans le délai de 2 mois. Je souhaiterais assigner mon ex conjoint mais mon avocate Me dit que sa cons?ur a déjà une date pour le 3 février. Je voulais savoir si mon avocate peut assigner car je n'ai pas reçu l'assignation par huissier et je pense que l'avocate de mon ex va assigner à la dernière Minute. Merci